



MOBILITÉ

ARCHIVE

Tous à vélo !

Depuis juin, de nouveaux itinéraires et aménagements temporaires dynamisent l'usage du vélo.

PUBLIÉ LE
23 JUIN 2020

L'article que vous consultez est archivé, il aborde un sujet qui n'est plus d'actualité.

La bicyclette a le vent en poupe

Avec la mise en place temporaire de 4 nouveaux axes de circulation sécurisés, la Communauté urbaine souhaite encourager l'usage du vélo au quotidien. Dans le contexte de crise sanitaire, le vélo présente des avantages remarquables. Il se prête à la distanciation physique tout en étant un mode de transport sain, non polluant et économique. Les itinéraires qui complètent le réseau cyclable de l'agglomération sont confortables et conformes aux recommandations du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).

De nouvelles alternatives pour se déplacer à vélo

Les itinéraires ont été définis sur des axes à fort potentiel de déplacement, que ce soit pour motif professionnel, d'études ou de santé. Il s'agit des liaisons :

- Ville haute/ville basse
- Centre-ville/quartiers sud
- Jenner/Rouelles/Monod
- Caucriauville/ville basse

De nouveaux temps de parcours à vélo sont ainsi possibles. Par exemple :

- La Plage du Havre – Harfleur : 31 minutes
- L'Hôpital Monod – le Rond-Point : 25 minutes
- Sainte-Cécile – l'Hôtel de ville : 13 minutes
- Caucriauville – la Gare du Havre : 14 minutes

Des aménagements évolutifs

Rendus possible par la collaboration avec un bureau d'études spécialisées et les associations locales, bénéficiant de l'aide financière de l'Etat, les aménagements seront amenés à évoluer. Retours des usagers, fréquentation des nouveaux itinéraires : le bilan de ce test grandeur nature favorisera la prise de décision concernant les futurs aménagements pérennes.

Retrouvez la carte interactive « **Tous à vélo** » répertoriant les nouveaux aménagements, les itinéraires conseillés, mais aussi l'ensemble du réseau cyclable existant, ainsi que l'ensemble des informations pratiques : parcs sécurisés, stations de gonflage, points de location, etc.

[TOUSAVELO.LEHAVRE.FR](https://tousavelo.lehavre.fr)

LiAvélos, location de vélos courts ou longue durée

Besoin de louer un vélo classique ? Électrique ? Pliant ? Rendez-vous dans l'agence situé sur le parvis de la gare du Havre, du lundi au samedi (y compris jours fériés) de 10 h à 19 h.

À noter que Le Havre Seine Métropole a procédé à une commande de 300 vélos supplémentaires (classiques et à assistance électrique). Ils seront livrés dans le courant de l'été pour renforcer le parc existant. **Toutes les infos : transports-lia.fr.**

50 € pour remettre votre vélo en état !

Pour inciter les usagers à se remettre en selle, l'État propose une aide d'une valeur de 50 euros pour tous ceux qui voudraient réparer leur deux-roues. Si vous avez besoin de rafraîchir votre dynamo ou de pédaler grâce à une nouvelle chaîne, rien de plus simple ! Prenez rendez-vous chez un réparateur agréé. Le spécialiste effectuera les réparations et vous n'aurez aucun document à imprimer ni montant à déboursier si la somme des réparations ne dépasse pas 50 euros. Le réparateur sera directement remboursé par l'État. Il vous faudra cependant payer le reste, si la note est plus salée ! Retrouvez la liste des réparateurs agréés sur l'ensemble du Havre et du territoire de la communauté

urbaine Le Havre Seine Métropole sur [coupdepoucevelo.fr](https://www.coupdepoucevelo.fr).